Réunion Publique

Révision du SCoT Pré-Bocage Intercom









Ordre du jour

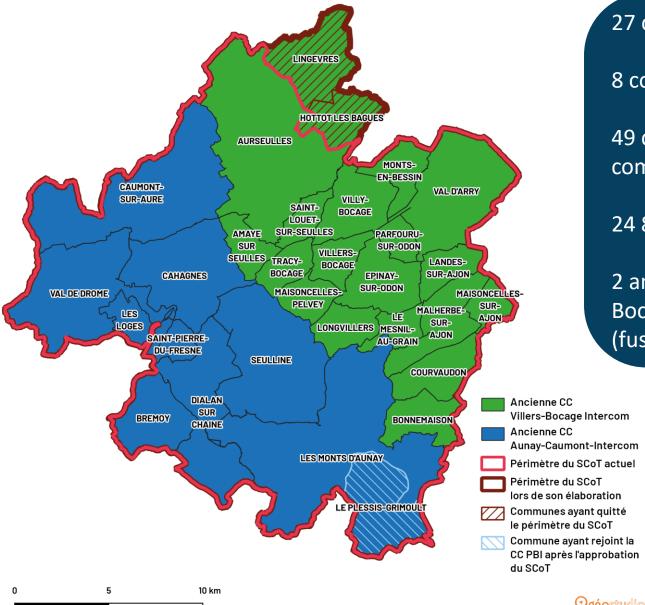
- ► Le territoire couvert par le SCoT
- ► Le SCoT c'est quoi?
- ▶ Pourquoi réviser le SCoT ?
- ▶ Déroulement de la procédure
- ► Eléments de diagnostic
- ► Echanges / questions



Le territoire couvert par le SCoT du Pré-Bocage



Evolution du périmètre du SCoT depuis son élaboration



27 communes

8 communes nouvelles

49 communes au total (en comptant les communes déléguées)

24 818 habitants en 2020

2 anciennes intercommunalités : Villers-Bocage Intercom et Aunay Caumont Intercom (fusion en 2017)



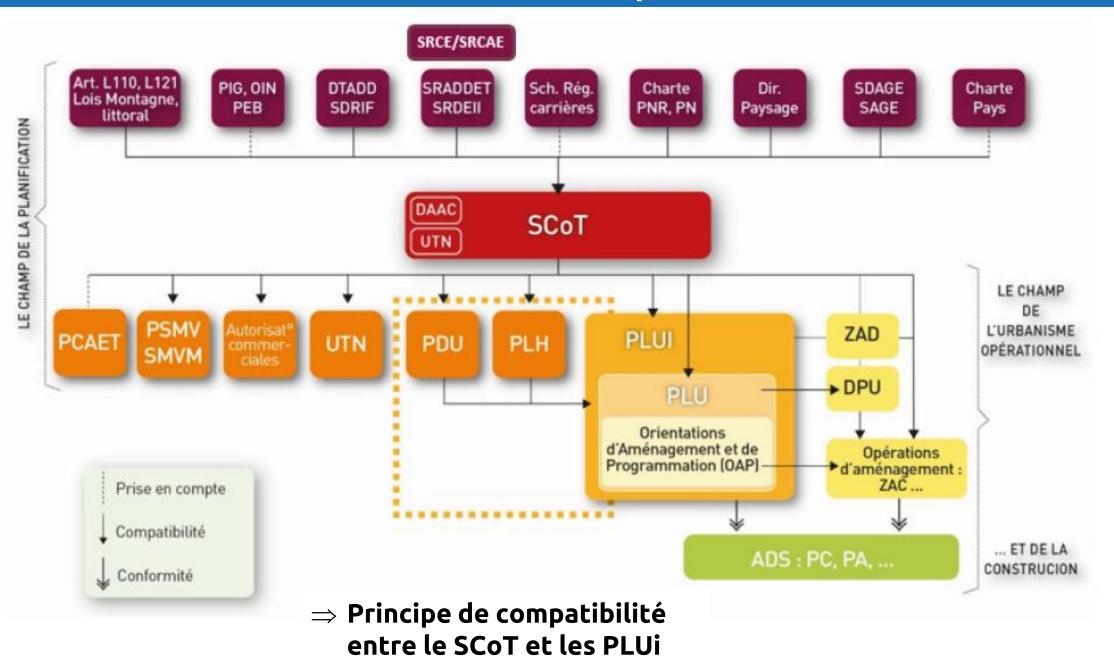
Le SCoT c'est quoi?

Un document qui planifie la stratégie d'aménagement d'un territoire

- ► Le SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale
- ► Un rôle stratégique : il définit un fil conducteur pour l'aménagement du territoire dans les 20 ans à venir
- ▶ Un rôle intégrateur : il fixe des orientations et regroupe différentes politiques sectorielles :
 - > Aménagement du territoire : formes urbaines
 - > Habitat : production et répartition de logements, densité,
 - > Activités économiques,
 - > Mobilités,
 - Agriculture,
 - > Environnement : biodiversité, prise en compte des risques, paysage, énergie



Le SCoT c'est quoi?



Pourquoi réviser le SCoT du Pré-Bocage ?

Les principaux objectifs de la révision du SCoT

- ▶ Prendre en compte des évolutions législatives et réglementaires depuis 2016
 - Nouvelles lois => Elan (2018), Climat & Résilience (2021)
 - > Des documents supérieurs qui évoluent (SRADDET, SDAGE, SAGE, PCAET, ...)
- ▶ Renforcer le document dans sa prise en compte des objectifs de lutte contre le dérèglement climatique
- Consolider l'armature territoriale multipolaire et confirmer la priorité donnée au dynamisme des centralités (centre-ville, centre-bourg)
- ► Promouvoir une politique de mobilité durable en faveur de l'environnement et adaptée au territoire
- Consolider le tissu économique local



Pourquoi réviser le SCoT du Pré-Bocage ?

Les objectifs de la révision du SCoT

- ► S'inscrire dans la trajectoire nationale du ZAN à horizon 2050 et dans l'objectif de réduction par deux à l'échelle nationale de la consommation des ENAF sur 2021-2030
- Viser la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030
- ▶ Préserver et développer une activité agricole respectueuse des sols et de l'environnement et une agriculture de proximité
- ▶ Placer la santé au cœur des politiques d'aménagement, dans une approche de gestion des risques et de résilience
- ► Renforcer la protection, la gestion et la valorisation des milieux et ressources naturelles



Organisation de la procédure et calendrier

Déroulement de la procédure

1) Analyse territoriale

Durée : 6 mois (septembre 2023 à février 2024) 2)PAS

Durée : 6 mois (mars 2024 à août 2024) 3) DOO / DAACL

Durée : 7 mois (septembre 2024 à mars 2025) 4) Procédure administrative

Durée : 9 mois (avril 2025 à décembre 2025)



La loi Climat & Résilience

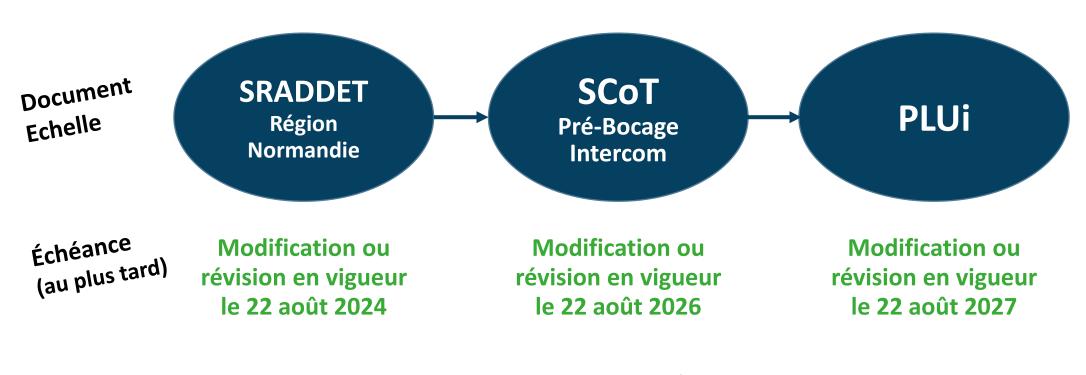
Une loi cadre pour l'aménagement du territoire

- ▶ Loi du 22 août 2021
- <u>Objectif principal</u>: réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers => sobriété foncière
- Constat : la surface agricole d'un département disparaît tous les 5 ans en moyenne. Comment lutter contre cette consommation de foncier?
- ► Contenu de la loi :
 - > 1/ Analyser la consommation de terres naturelles, agricoles et forestières (NAF) consommées entre 2011 et 2021
 - > 2/ Réduire à minima de 50% cette consommation de NAF entre 2021 et 2031
 - > 3/ Viser l'objectif Zéro Artificialisation Nette à 2050
- ► Modérer la consommation foncière en fonction de l'enveloppe attribuée par le SRADDET, à l'échelle des deux intercommunalités



La loi Climat & Résilience

Articulation des documents

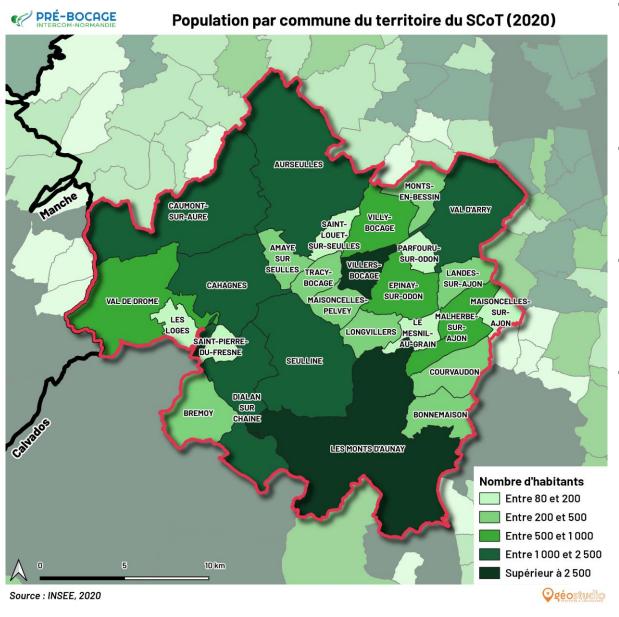


Conséquences en cas de non modification

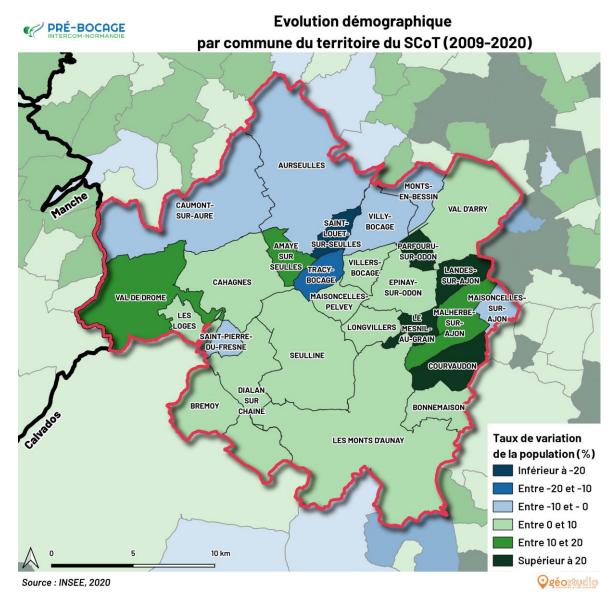
Ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser (AU) des PLUi suspendue

Aucune autorisation d'urbanisme au sein des zones à urbaniser (AU)

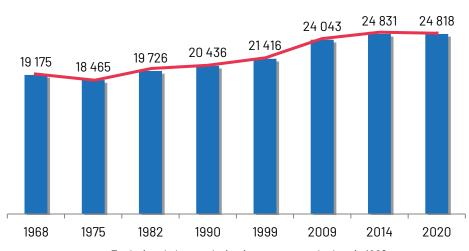




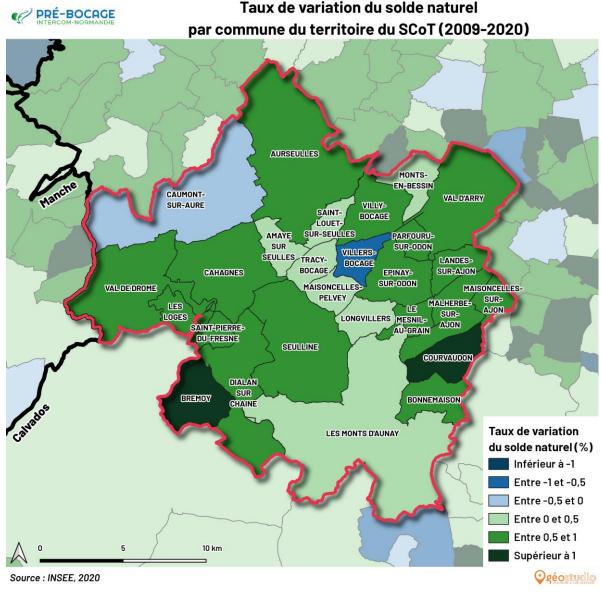
- Une population répartie de façon inégale sur le territoire (quelques communes peuplées, d'autres avec très peu d'habitants)
- Près d'un tiers de la population habite sur les seules communes de Villers-Bocage et des Monts d'Aunay
- Une moyenne d'habitants par commune qui reflète très clairement le caractère rural du territoire
- Globalement, la densité humaine se révèle plus importante dans la partie est du territoire



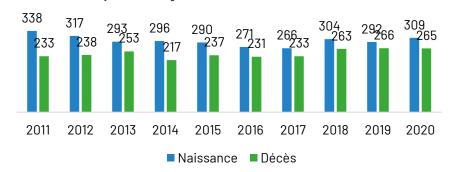
- Une population qui n'augmente plus depuis 10 ans
- Une stagnation généralisée
- Une baisse démographique principalement dans la partie nord sur la période 2009-2020



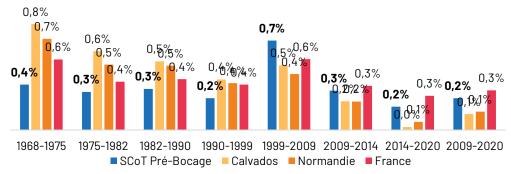
Evolution de la population intercommunale depuis 1968 (source: INSEE, 2020)



- Un solde naturel qui s'érode
- Toujours plus de naissances que de décès, mais un écart qui se réduit progressivement entre les deux chiffres, preuve d'un vieillissement de la population et d'une baisse du nombre d'enfants par foyer

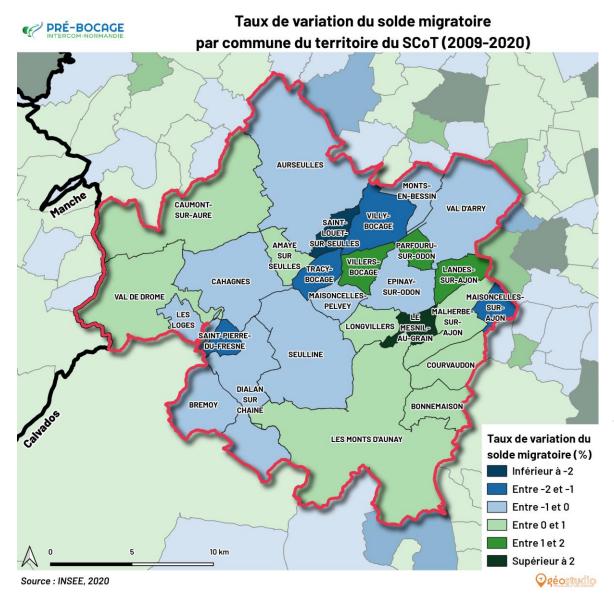


Comparaison des nombres de naissances et de décès annuels sur la CCPBI (source : INSEE, 2020)

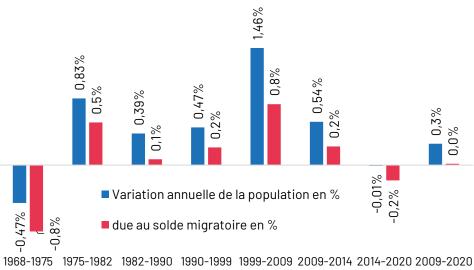


Evolution comparée du solde naturel depuis 1968 (source : INSEE, 2020)



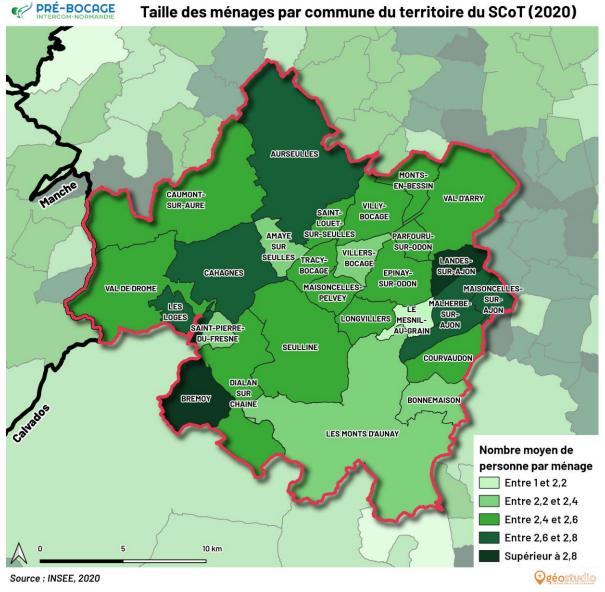


- Un solde migratoire en berne
- Autant de départs que d'arrivées sur le territoire, voire même un solde négatif ces dernières années
- 15 communes qui affichent un solde migratoire négatif

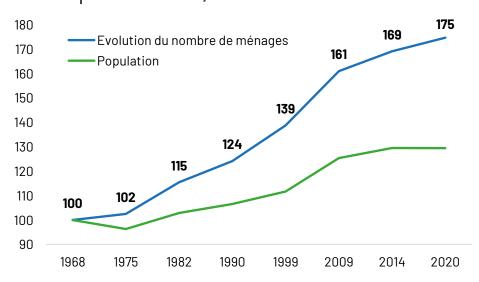


Part du solde naturel et du solde migratoire dans l'évolution de la population intercommunale depuis 1968 (source : INSEE, 2020)

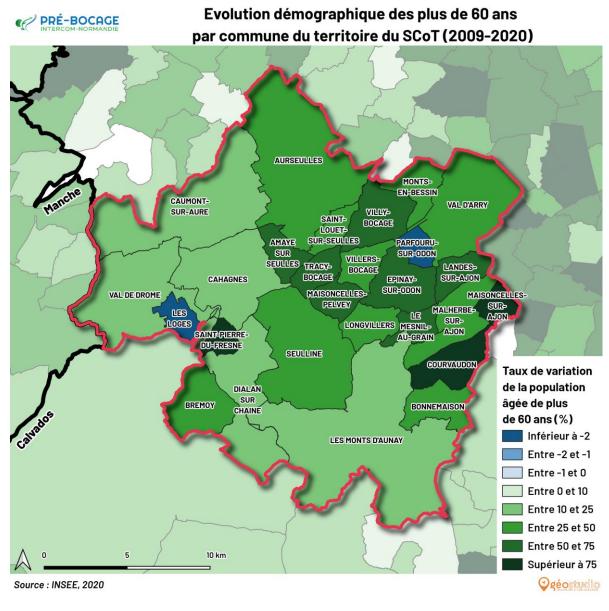




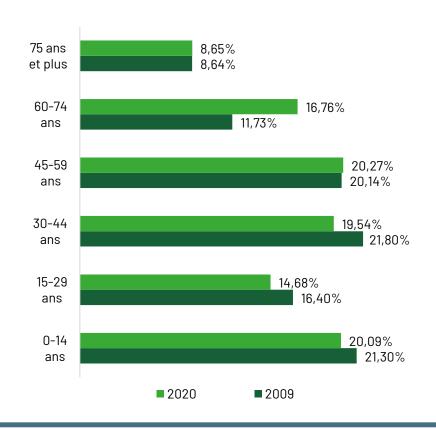
- Une décohabitation (ou « desserrement des ménages ») bien visible
- Un phénomène qui implique une production de logements pour ne pas perdre d'habitants
- Une évolution due au vieillissement de la population et aux changements progressifs de modèles familiaux (moins d'enfants, plus de familles monoparentales)



Evolution du nombre de ménages depuis 1968 (source : INSEE, 2020)

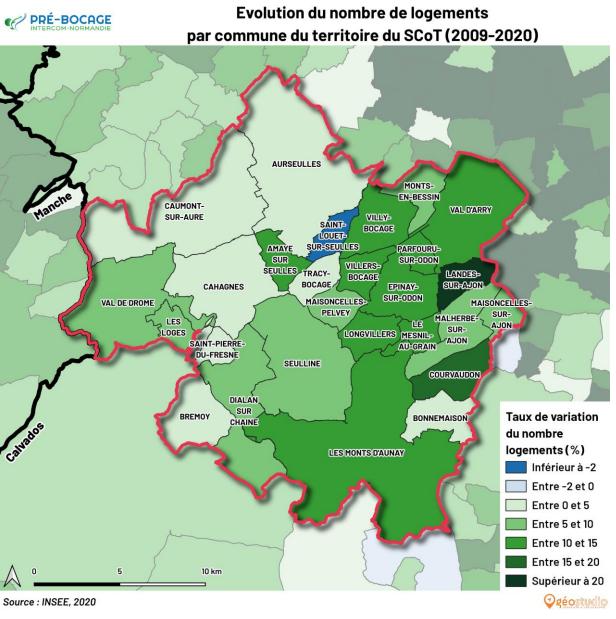


- Un vieillissement de la population qui est amorcé
- 25,4% de plus de 60 ans dans la population en 2020
- Diminution importante des moins de 30 ans depuis 2009 (-3pts)





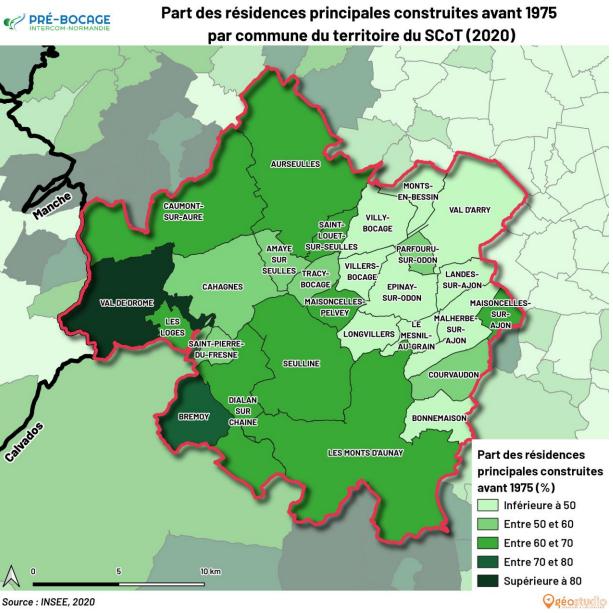
Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020



- Un nombre de logements en hausse qui ne suffit pas à soutenir une augmentation du nombre d'habitants
 => l'effet du « desserrement des ménages »
- Une hausse du nombre de logements inégale sur le territoire => une moitié est qui voit son nombre d'habitations augmenter plus fortement

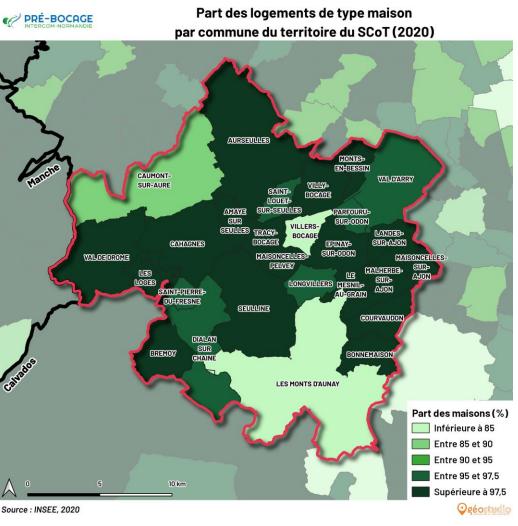


Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020



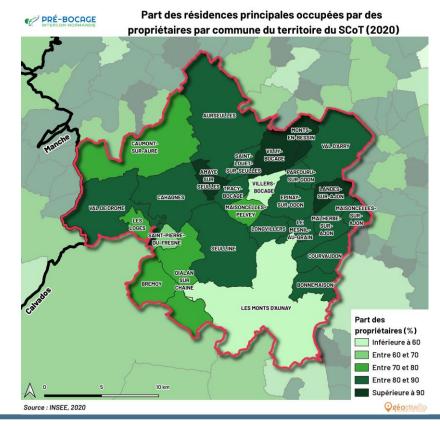
 Une dualité est-ouest qui se voit aussi dans l'âge moyen du parc immobilier
 => une frange est avec davantage de logements récents et une grande moitié ouest avec une majorité de logements datant d'avant 1975

Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020



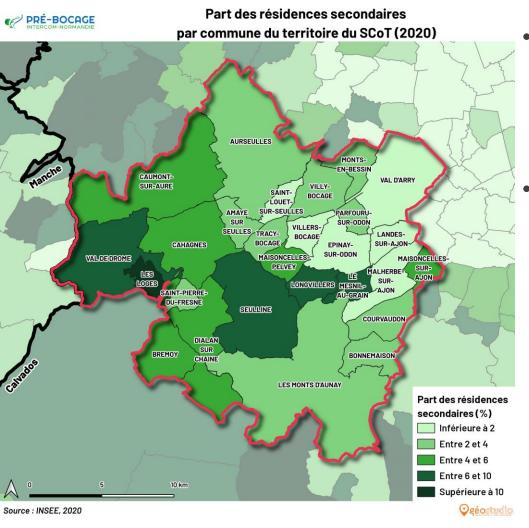
• Un territoire rural qui se ressent

- ☐ Large majorité de propriétaires occupants
- Nette domination des maisons dans l'offre immobilière (majorité de communes avec + de 95% de maisons)

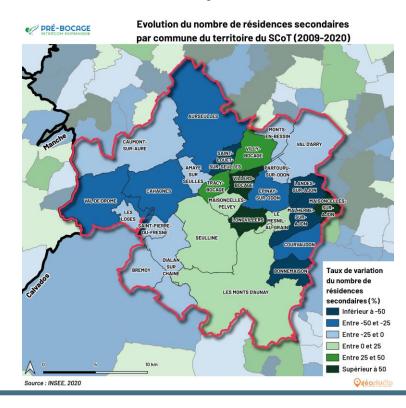




Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020

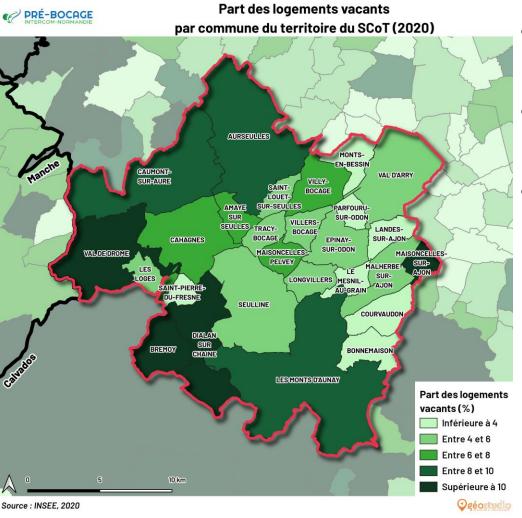


- Un « effet bocage » assez flagrant sur la répartition des résidences secondaires => une hausse constatée à mesure que l'on progresse dans le bocage normand
- Mais une part de résidence secondaire qui tend à se réduire sur une majorité de communes

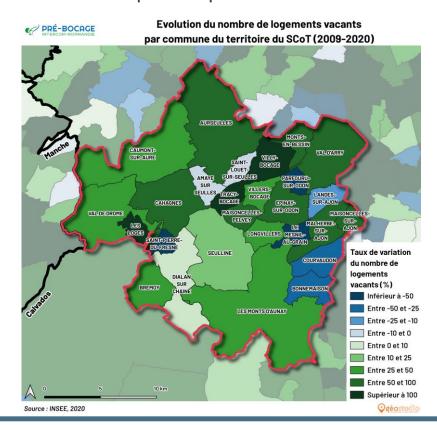




Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020

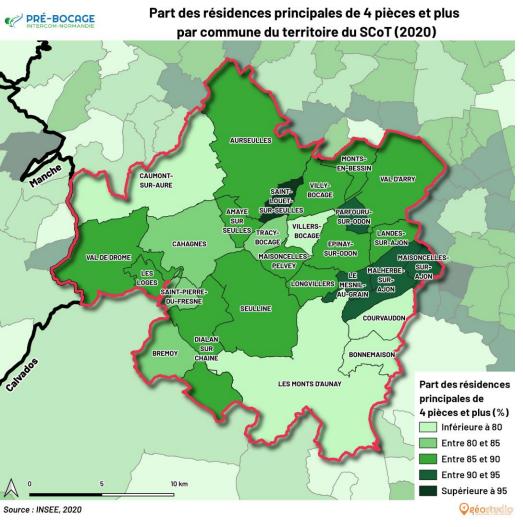


- Un parc immobilier « tendu » côté est => moins de 5% de logements vacants
- Une vacance de logements plus problématique côté ouest => + de 8%, voire + de 10%
- Des évolutions qui s'équilibrent dernièrement

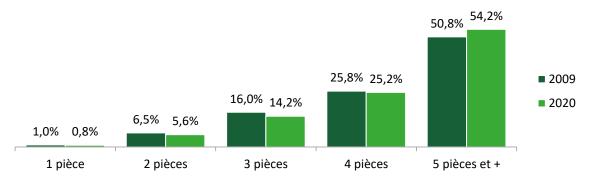




Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020



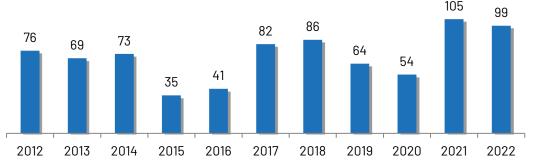
- Une offre immobilière assez uniforme => près de 80% des logements avec au moins 4 pièces
- Une proportion en hausse depuis 2009
- 56% des habitants installés depuis au moins 10 ans dans leur logement
- Problématique pour répondre aux demandes d'une population diversifiée et plutôt vieillissante



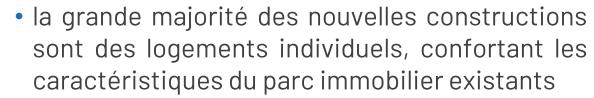
Evolution comparée de l'indice de jeunesse entre 2009 et 2020 (source : INSEE, 2020)



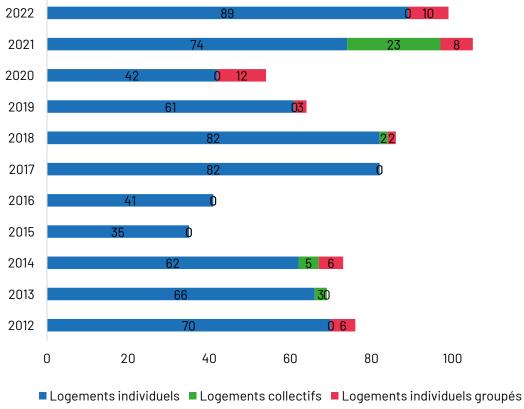
Une dynamique de construction qui se maintient mais qui ne permet pas de diversifier le parc immobilier



- Entre 2012 et 2022, 704 nouveaux logements ont été commencés, soit une moyenne de 70 nouveaux logements/an.
- 2021 a enregistré un pic élevé de constructions (105 nouvelles constructions)



- nombre plus important de logements collectifs a été construit en 2021, en comparaison des années précédentes (23 contre de 0 à 5 les autres années antérieures).
- Entre 2009 et 2020, la part de grands logements (4 ou 5 pièces) a augmenté de 2,8 points.
- [•] A contrario, les parts des petits logements ont diminué par rapport à 2009

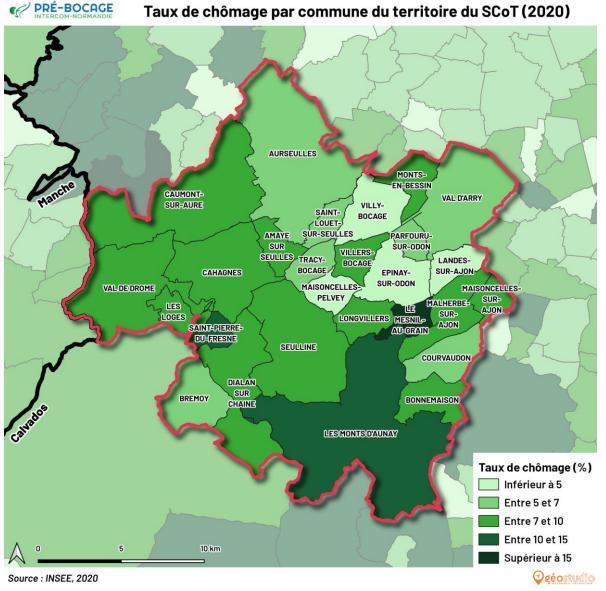


Quelques chiffres clés de l'habitat sur le territoire de PBI en 2020

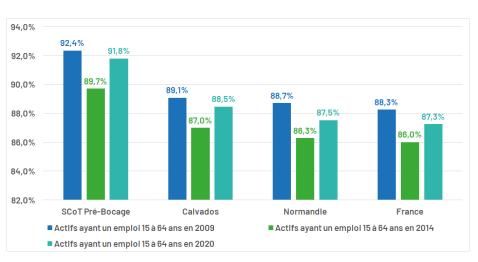
TERRITOIRE	LOGEMENTS SOCIAUX (2020)		TYPE DE LOGEMENT
	NOMBRE	% DU PARC	LOGEMENT
CAUMONT- SUR-AURE	131	11,4%	T1 : 6 T2 : 33 T3 : 38 T4 : 37 T5 : 14 T6 : 3
LES MONTS D'AUNAY	341	14,8%	T1 : 4 T2 : 35 T3 : 131 T4 : 131 T5 : 39 T6 : 1
VAL D'ARRY	22	4,5%	-
VILLERS- BOCAGE	444	28,8%	T1 : 9 T2 : 88 T3 : 178 T4 : 139 T5 : 25 T6 : 5

- Aucune commune du territoire n'est soumise à l'application de l'article 55 de la loi SRU
- Une offre en logements sociaux forte sur la commune de Villers-Bocage (plus du quart de l'offre en logements – 28,8%)
- Un taux à reconsidérer pour la commune des Monts d'Aunay car « dilué » par l'effet commune nouvelle et la fusion d'Aunay-sur-Odon avec des communes rurales



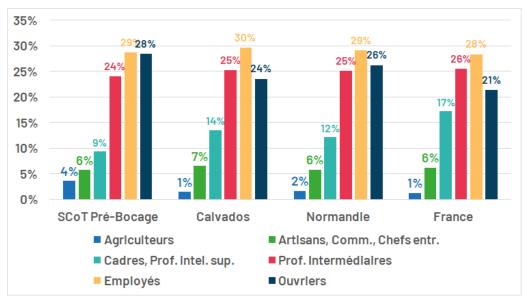


- Une part des actifs en progression chez les 15-64 ans (+3pts)
- Des actifs ayant un emploi en baisse entre 2009 et 2020 (-0,6pt), mais une part qui remonte progressivement depuis 2014 (+1,9pts) et de façon plus marquée qu'au niveau national (+1,3pts)

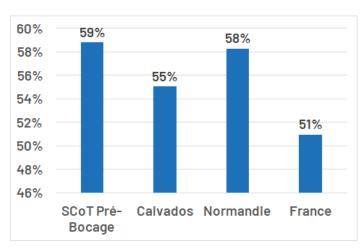


Comparaison par territoire de l'évolution du taux d'actifs ayant un emploi parmi la population active entre 2009 et 2020 (en %) (source : INSEE, 2020)





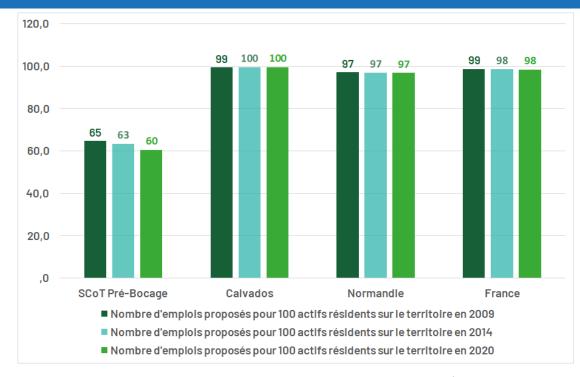
Comparaison des catégories socio-professionnelles parmi les actifs de 15 à 64 ans en 2020 (en %) (source : INSEE, 2020)



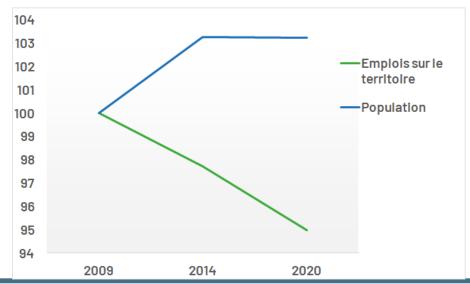
Part de niveau de qualification inférieur au baccalauréat chez les 15 et plus non scolarisés en 2020 (source : INSEE, 2020)

- Des ouvriers et des employés qui représentent 57% de la population active de PBI
- Une représentation des agriculteurs en proportions 4 fois plus importante qu'ailleurs en moyenne
- Des professions intermédiaires et surtout des cadres moins représentés sur PBI
- Près de 60% des 15 et plus non scolarisés avec un niveau de qualification inférieur au baccalauréat



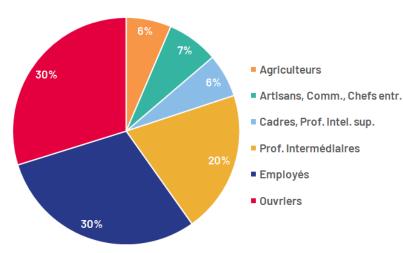


Comparaison de l'évolution de l'indice de la concentration d'emploi entre 2009 et 2020 (en nombre d'emploi par actifs résidants) (source : INSEE, 2020)

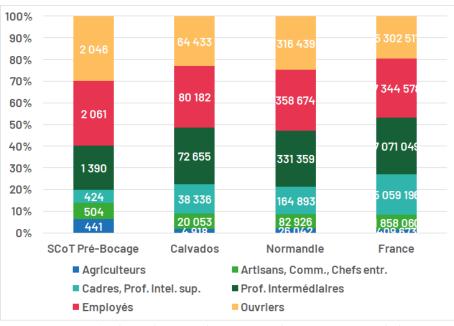


- 60 emplois proposés pour 100 actifs résidents sur le territoire de PBI
- Un chiffre en recul depuis 2009 (65 emplois pour 100 actifs)
- Une population active en partie
 « aspirée » par les pôles d'emplois
 voisins du territoire, en particulier par
 l'agglomération caennaise
- Un caractère « dortoir » qui a tendance à s'accentuer pour PBI





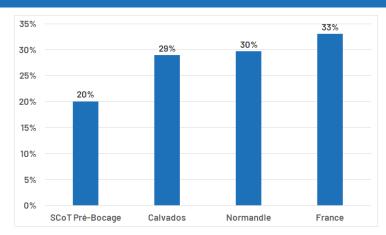
Répartition des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur le territoire en 2020 (source : INSEE, 2020)



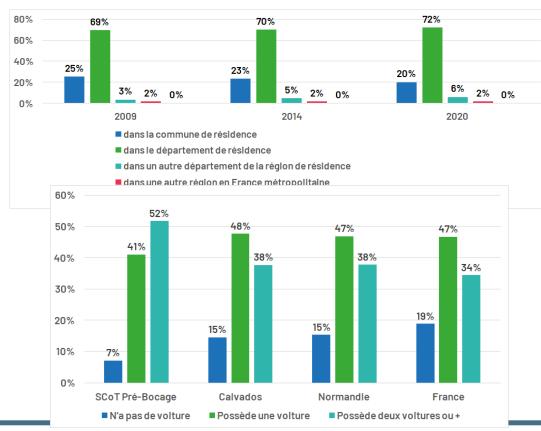
Types de catégories socio-professionnelles travaillant sur chaque territoire de comparaison en 2020 (source : INSEE, 2020)

- Des emplois sur le territoire avant tout occupés par des postes d'ouvriers et d'employés (60% en cumulé)
- Des emplois agricoles nettement plus représentés à PBI





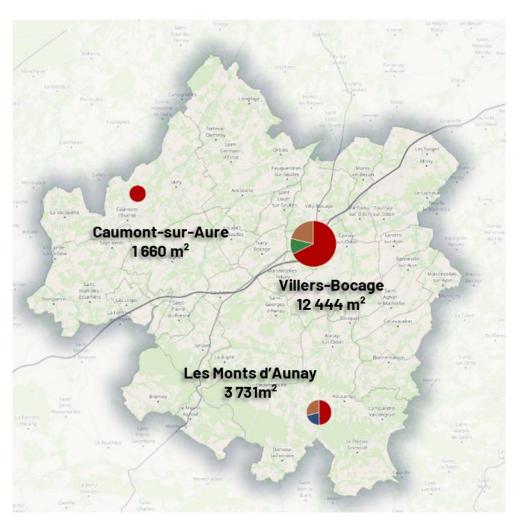
Comparaison de la part d'actifs travaillant dans leur commune de résidence en 2020 (source : INSEE, 2020)



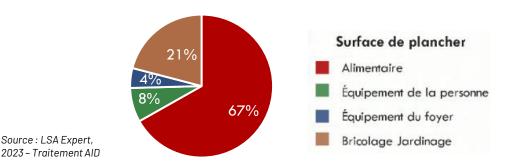
- Sur PBI : 20% (baisse) d'actifs travaillent dans leur commune de résidence
- 72% des actifs résidents travaillent dans le Calvados (chiffre en hausse): une partie est captée par les entreprises du territoire, tandis que ce chiffre témoigne de l'attractivité des bassins d'emplois voisins
- Seulement 7% des ménages ne possèdent pas de voiture
- Plus de la moitié (52%) des ménages possèdent deux voitures ou plus
- Un usage de la voiture quasi indispensable pour les habitants des communes les plus rurales et situées à distance des principaux arrêts de bus
- Un réseau routier et autoroutier (gratuit) qui encourage à l'usage de la voiture pour les déplacements quotidiens



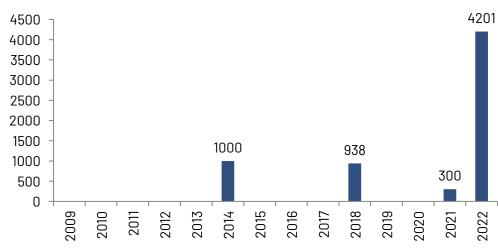
Une offre commerciale en Grandes et Moyennes Surfaces très concentrée



Localisation et répartition des GMS à l'échelle de Pré-Bocage





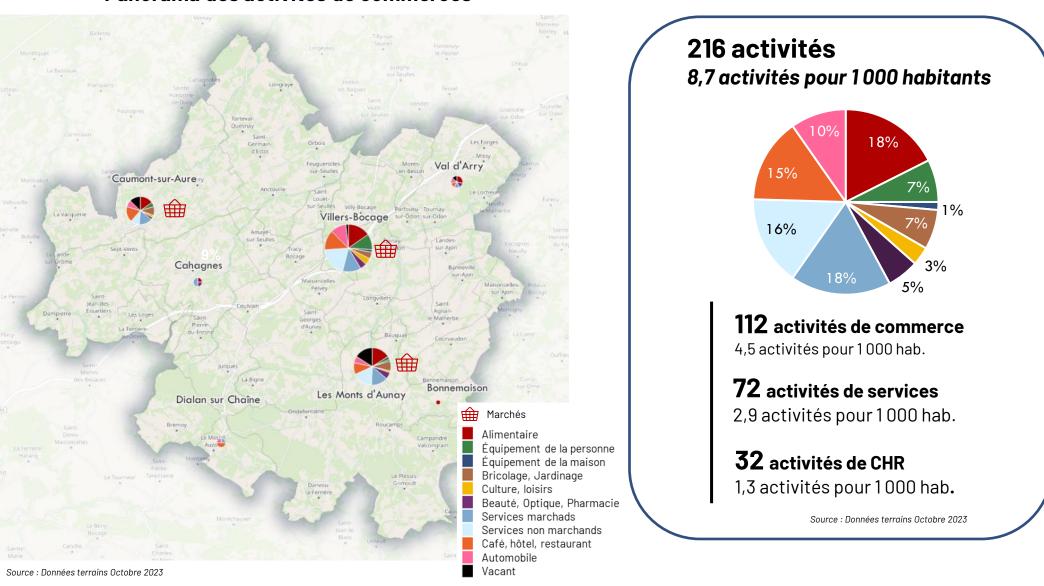


Source : Préfecture Calvados, Décisions de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial



Un commerce de proximité plus multipolarisé, diversifié et identifiable

Panorama des activités de commerces





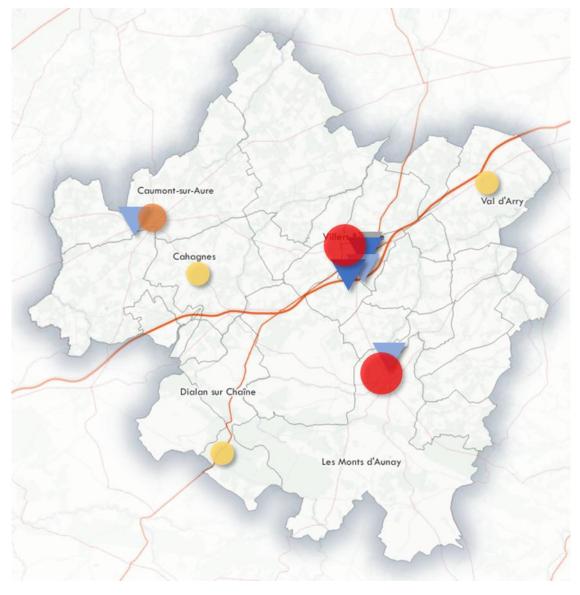
Des centralités fragilisées par des périphéries complémentaires

Centralités commerciales

Niveau de centralité	Définition	Communes correspondantes
Centralité principale	 Offre commerciale répondant à des besoins hebdomadaires, quotidiens et occasionnels Plus de 50 commerces de détail et services sur la commune 	Villers-Bocage Les Monts d'Aunay
Centralité secondaire	 Offre commerciale répondant à des besoins du quotidien ou occasionnels Une trentaine de commerces de détail et services sur la commune 	Caumont-sur-Aure
Centralité relais	 Offre commerciale répondant à des besoins quotidiens Moins de 10 commerces de détail et services sur la commune 	Val d'ArryCahagnesDialan-sur-Chaîne

Secteurs d'implantations périphériques

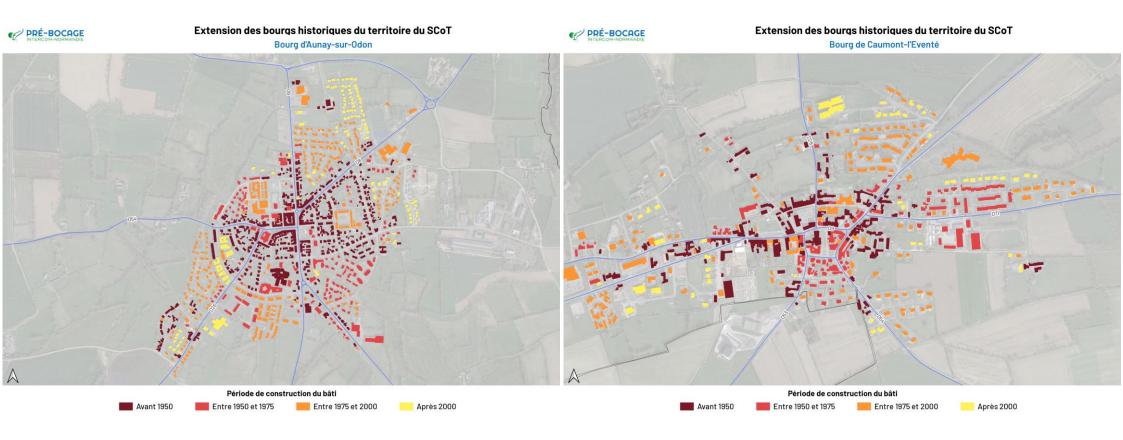
Niveau de SIP	Définition	Communes correspondantes		
SIP principale	 Offre développée et diversifiée sur les achats quotidiens, hebdomadaires et occasionnels Surface totale en GMS supérieure à 2 500 m² SIP rayonnant à l'échelle du SCoT 	• Villers-Bocage		
SIP secondaire	 Offre développée et diversifiée sur les achats quotidiens, hebdomadaires et occasionnels Surface totale en GMS inférieure à 2 500 m² SIP rayonnant sur un bassin de vie 	Villers-Bocage Caumont-sur-Aure Les Monts d'Aunay		
SIP d'opportunité	 Offre répondant à des besoins quotidiens Offre sans GMS SIP d'opportunité 	Villers-Bocage		



Armature commerciale repérée en phase diagnostic

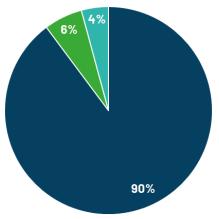


Une urbanisation en tâche d'huile : des villages qui s'étendent progressivement





La construction d'habitats neufs : principal facteur du développement urbain sur PBI



- Nb logments commencés individuels purs
- Nb logments commencés individuels groupés
- Nb logments commencés collectifs

Répartition par type de logements parmi le total de logements commencés sur le territoire de PBI entre 2012 et 2022 (source : Sitadel)



Exemple d'un lotissement de logements individuels sur la commune du Val d'Arry (source : Géoportail)

- Parmi les 784 logements commencés entre 2012 et 2022, une très large majorité (704, soit 90%) ont été des logements individuels purs
- En 2020, 89% des logements présents sur l'intercommunalité étaient des maisons et donc des logements individuels
- Des densités résidentielles nettes relativement faible (entre 5 et 10 log./ha)



Des surfaces urbanisées qui s'étendent avec le développement économique du territoire





Extension des ZA à Villers-Bocage: 1998 à gauche et 2020 à droite (sources: IGN)



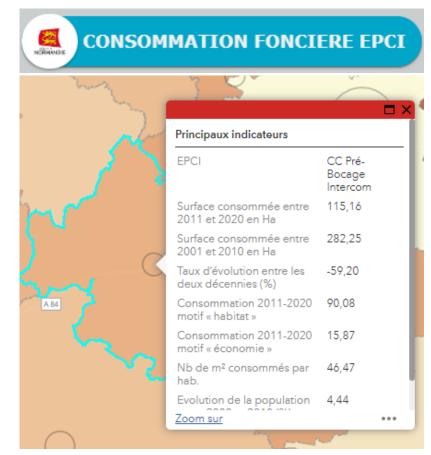


- Près de 16ha consommés par l'activité économique entre 2011 et 2020 inclus sur PBI: une large majorité (14ha, soit 87,5%) en milieux naturel, agricole et forestier.
- De grandes surfaces consommées pour une occupation bâtie relative
- Taux d'occupation du sol :
 - ☐ Caumont-l'Eventé : entre 11% et 24%
 - Villers-Bocage (secteur Jérusalem) : entre 16% et 27%
 - ☐ Coulvain (Seulline): entre 7,7% et 19,8%
 - ☐ Aunay-sur-Odon (route de Courvaudon): 19,2%



Les données actuellement disponibles

- L'outil Cartographie de la Consommation Foncière (CCF) fait état d'une consommation foncière globale de 115,16ha pour le territoire de Pré-Bocage Intercom durant la décennie 2011-2020 inclus
- Besoin de déterminer avec les services de l'Etat (DDTM) quelle doit être la référence à utiliser et si les données CCF méritent d'être affinées à l'échelle de PBI



Extrait de l'outil CCF pour le territoire de PBI

Quelques éléments de diagnostic

Le foncier

La consommation foncière relevée sur le territoire de PBI

	CONSOMMATION FONCIERE PAR COMMUNE POUR LA PERIODE 2011 - 2020 INCLUS (en hectare) - Janvier 2024											
COMMUNES	CONSOMMATION GLOBALE				CONSOMMATION D'ESPACES URBAINS (intégrés dans l'enveloppe bâtie préexistante)				CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS			
	Amayé-sur-Seulles	0,43	0,00	0,00	0,43	0,03	0,00	0,00	0,03	0,40	0,00	0,00
Aurseulles	4,53	0,21	0,00	4,74	1,13	0,00	0,00	1,13	3,41	0,21	0,00	3,62
Bonnemaison	0,53	0,07	0,00	0,60	0,40	0,07	0,00	0,47	0,13	0,00	0,00	0,13
Brémoy	0,90	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,90
Cahagnes	4,56	0,18	0,00	4,74	2,42	0,03	0,00	2,45	2,14	0,16	0,00	2,30
Caumont-sur-Aure	8,40	1,31	0,78	10,48	1,52	1,24	0,18	2,93	6,88	0,07	0,60	7,55
Courvaudon	3,27	0,00	0,00	3,27	0,35	0,00	0,00	0,35	2,92	0,00	0,00	2,92
Dialan-sur-Chaîne	5,24	0,00	0,04	5,29	0,17	0,00	0,04	0,21	5,08	0,00	0,00	5,08
Epinay-sur-Odon	4,24	0,00	0,00	4,24	0,79	0,00	0,00	0,79	3,45	0,00	0,00	3,45
Landes-sur-Ajon	2,08	0,00	0,00	2,08	1,50	0,00	0,00	1,50	0,58	0,00	0,00	0,58
Le Mesnil-au-Grain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Les Loges	0,95	0,11	0,00	1,06	0,10	0,00	0,00	0,10	0,85	0,11	0,00	0,96
Les Monts d'Aunay	12,15	3,88	0,00	16,03	3,10	0,23	0,00	3,33	9,05	3,65	0,00	12,70
Longvillers	1,67	0,00	0,00	1,67	0,00	0,00	0,00	0,00	1,67	0,00	0,00	1,67
Maisoncelles-Pelvey	0,97	0,46	1,72	3,16	0,06	0,00	0,00	0,06	0,91	0,46	1,72	3,09
Maisoncelles-sur-Ajon	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,15
Malherbe-sur-Ajon	5,54	0,00	0,00	5,54	0,33	0,00	0,00	0,33	5,21	0,00	0,00	5,21
Monts-en-Bessin	0,77	0,00	0,00	0,77	0,16	0,00	0,00	0,16	0,62	0,00	0,00	0,62
Parfouru-sur-Odon	0,15	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,15
Saint-Louet-sur-Seulles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Saint-Pierre-du-Fresne	0,47	0,00	0,00	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,47	0,00	0,00	0,47
Seulline	5,58	0,40	0,63	6,61	0,06	0,00	0,00	0,06	5,52	0,40	0,63	6,55
Tracy-Bocage	0,29	2,01	0,00	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	2,01	0,00	2,30
Val d'Arry	17,19	0,00	0,42	17,61	2,09	0,00	0,00	2,09	15,10	0,00	0,42	15,52
Val de Drôme	2,46	1,54	0,39	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	2,46	1,54	0,39	4,39
Villers-Bocage	14,03	5,79	0,00	19,82	1,49	0,35	0,00	1,84	12,55	5,44	0,00	17,99
Villy-Bocage	2,94	0,00	0,00	2,94	0,52	0,00	0,00	0,52	2,43	0,00	0,00	2,43
TOTAL (ha)	99,48	15,97	3,97	119,43	16,20	1,91	0,22	18,33	83,29	14,06	3,76	101,10



Quelques éléments de diagnostic

Le foncier

La consommation foncière relevée sur le territoire de PBI

- Les communes de niveau 1 sont celles qui cumulent la consommation la plus élevée entre 2011 et 2020 inclus : 42,83ha au global, 5,26ha au sein des espaces urbanisés et 37,56ha sur des ENAF.
- Les communes de niveau 4 suivent ensuite, avec une consommation totale de près de 38ha, dont 34ha ont été consommés sur des ENAF (90%).
- Les communes de niveau 3 sont celles qui cumulent le moins de consommation foncière (15,15ha au total, dont 10ha en ENAF, soit 66%), bien que Cahagnes et la commune déléguée de Banneville-sur-Ajon (faisant partie du niveau 3) figurent parmi les communes les plus consommatrices de foncier (près de 5ha chacune).

		CONSOMMATION FONCIERE PAR NIVEAUX DE COMMUNE POUR LA PERIODE 2011 - 2020 INCLUS (en hectare) - Janvier 2024											
	COMMUNES	CONSOMMATION GLOBALE				CONSOMMATION D'ESPACES URBAINS (intégrés dans l'enveloppe bâtie préexistante)				CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS			
		Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)	Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)	Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)
	Communes niveau 1	31,09	10,02	1,72	42,83	4,80	0,47	0,00	5,26	26,29	9,55	1,72	37,56
	Communes niveau 2	21,27	1,15	1,14	23,56	2,88	1,15	0,12	4,15	18,39	0,00	1,02	19,41
	Communes niveau 3	14,71	0,39	0,04	15,15	5,03	0,03	0,04	5,09	9,69	0,37	0,00	10,05
J	Communes niveau 4	32,42	4,41	1,07	37,90	3,49	0,27	0,06	3,82	28,93	4,14	1,02	34,08
	TOTAL (ha)	99,48	15,97	3,97	119,43	16,20	1,91	0,22		83,29	14,06	3,76	101,10

Le foncier

La consommation foncière relevée sur le territoire de PBI

- En faisant la moyenne par communes de chaque niveau, il s'avère que ce sont en fait les communes du niveau 2 qui ont en proportions consommé le plus de foncier : 7,85ha de consommation globale en moyenne par commune, dont 1,38ha en moyenne dans les espaces urbanisés et 6,47ha dans les ENAF. Des chiffres supérieurs à ceux des communes de niveau 1.
- Ce mode de calcul permet de relativiser les chiffres relevés pour les communes de niveau 4 dont les moyennes sont finalement les plus faibles du territoire : 1,05ha de consommation globale en moyenne par commune, dont 0,1ha en moyenne dans les espaces urbanisés et 0,95ha dans les ENAF.
- Pour autant, une consommation moyenne de près de 1ha d'ENAF en 10 ans sur ces communes de niveau 4 qui sont aussi les plus rurales du territoire soulève un enjeu important pour les années à venir et la nécessaire réduction de l'artificialisation des sols.

		CONSOMMATION FONCIERE MOYENNE PAR COMMUNE DE CHAQUE NIVEAU POUR LA PERIODE 2011 - 2020 INCLUS (en hectare) - Janvier 2024											2024
	COMMUNES	CONSOMMATION GLOBALE				CONSOMMATION D'ESPACES URBAINS (intégrés dans l'enveloppe bâtie préexistante)				CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS			
		Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)	Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)	Habitat	Activité économique	Equipement	Total (ha)
	Moyenne par communes niveau 1	5,18	1,67	0,29	7,14	0,80	0,08	0,00	0,88	4,38	1,59	0,29	6,26
	Moyenne par communes niveau 2	7,09	0,38	0,38	7,85	0,96	0,38	0,04	1,38	6,13	0,00	0,34	6,47
	Moyenne par communes niveau 3	2,45	0,07	0,01	2,52	0,84	0,00	0,01	0,85	1,61	0,06	0,00	1,68
P	Moyenne par communes niveau 4	0,90	0,12	0,03	1,05	0,10	0,01	0,00	0,11	0,80	0,11	0,03	0,95

Un réseau routier de qualité et bien hiérarchisé

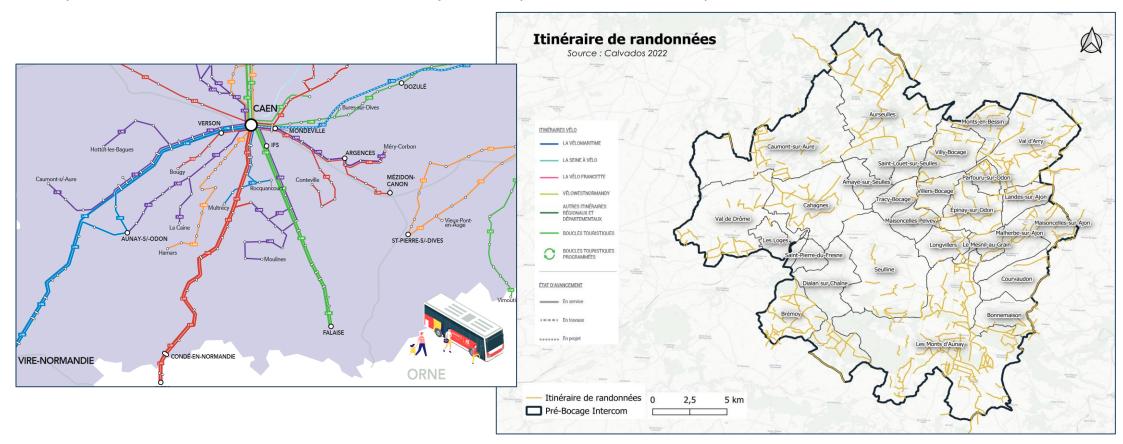
- Une couverture du réseau routier efficace
- Un maillage de bornes électriques assez dense
- Des aires de covoiturage à proximité de l'A84





Les transports en commun et infrastructures douces

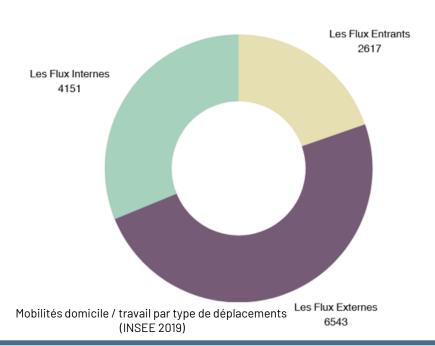
- Un réseau de transport en commun irriguant les principaux pôles,
- Des infrastructures dédiées au vélo quasi inexistantes (hors véloroute),
- Des chemins de randonnée qui peuvent présenter une alternative et une opportunité de découverte du territoire,
- Projet d'extension de la « Vélowestnormandy » et un plan de mobilité simplifié.

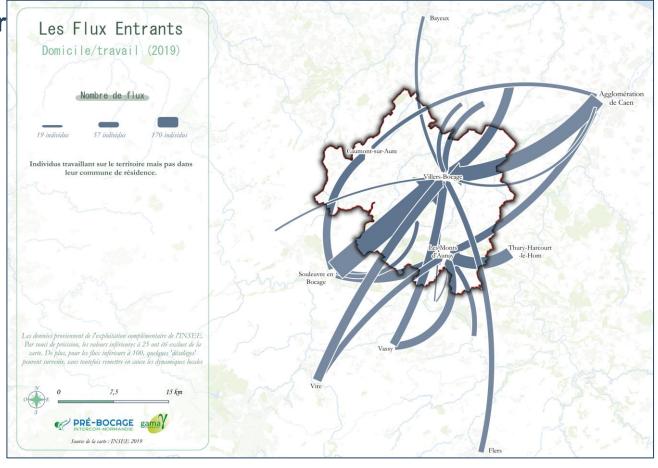




Un fonctionnement périurbain affir

- Les flux externes au territoire de PBI sont plus nombreux (50%) que ceux entrants (20%) ou internes (30%),
- Les flux externes sont fortement polarisés par l'agglomération caennaise, avec environ 60% des flux captés, les flux sont fortement représentés par des cadres et professions intermédiaires,
- Une dynamique économique locale avec une attraction d'actif extérieurs (20%).





- Les flux entrants ont pour origine Souleuvre-en-Bocage et Caen et sont polarisés principalement vers Villers-Bocage,
- 3 pôles d'attraction pour les actifs sont identifiables sur le territoire. Il s'agit de Caumont-sur-Aure, Villers-Bocage et Les Monts-d'Aunay.

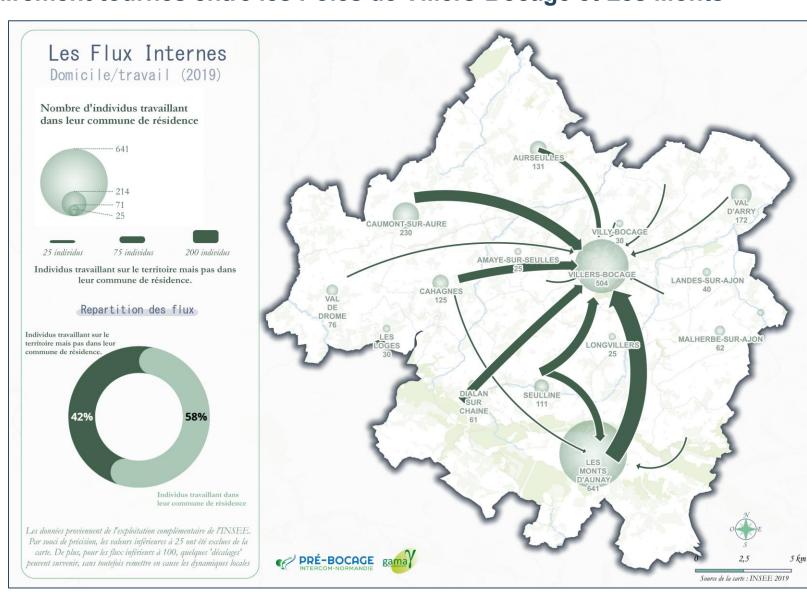


Des flux internes majoritairement tournés entre les Pôles de Villers-Bocage et Les Monts-

d'Aunay

2 pôles d'attraction sont identifiés pour les flux internes :

- Villers-Bocage qui polarise les flux des communes avoisinantes,
- Les Monts-d'Aunay qui concentre le plus de flux internes (Individus travaillant dans la même commune que celle de résidence),
- Environ 200 individus font la navette entre Villers et les Monts-d'Aunay. Pour 98% d'entre eux, ce trajet s'effectue en voiture (2% en transport en commun).



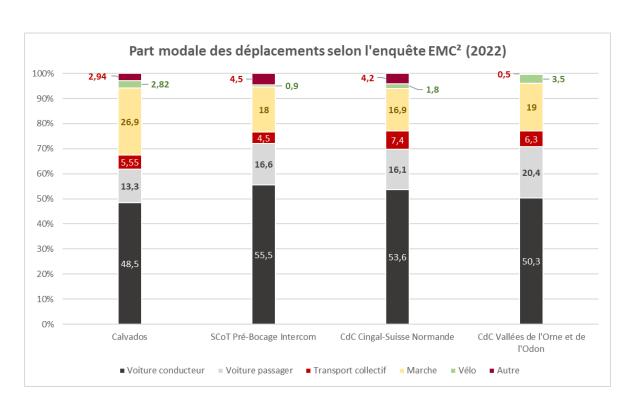


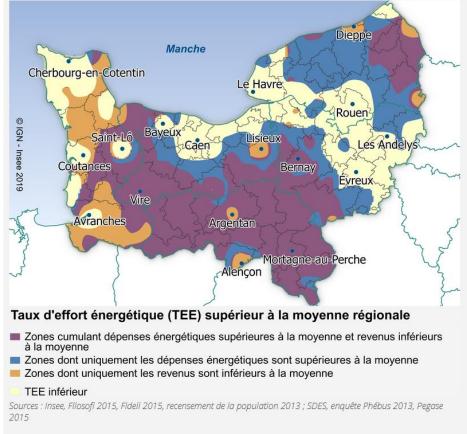
Une forte dépendance à la voiture qui expose à la vulnérabilité

Éne l'autosolisme,

- L'éloignement des lieux d'emplois génère une augmentation des coûts pour les ménages de PBI,
- Les distances de déplacement pèsent beaucoup dans la balance énergétique des particuliers.

L'enjeu consiste donc à limiter les déplacements, soit en proposant des alternatives aux déplacements carbonés (investissements dans les infrastructures douces, lignes de transport en commun), soit en réduisant les distances de déplacement en rapprochant les lieux d'emploi, les services et les zones d'habitation.



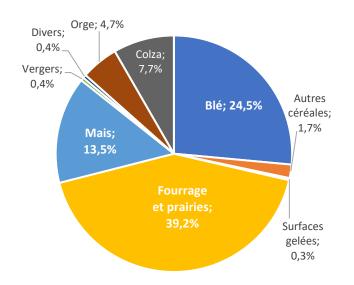




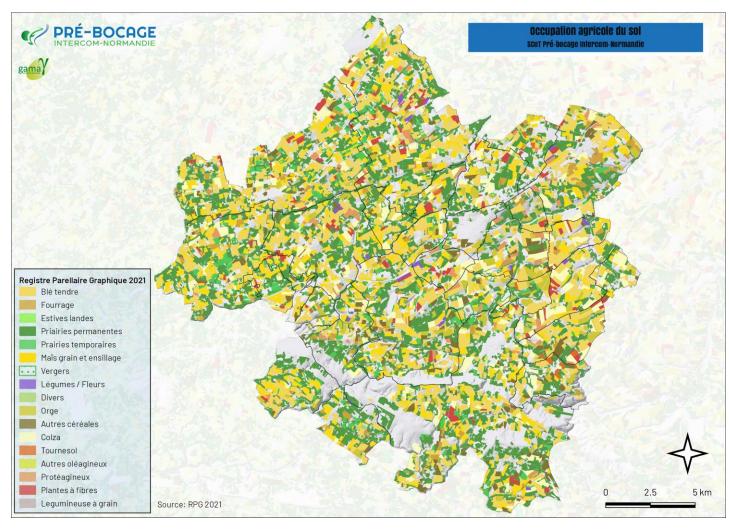
Sols agricoles

L'occupation des sols agricoles sur le territoire

- territoire
 Les prairies et fourrages couvrent 40% de la SAU intercommunale, soit plus de 12 400 ha, parmi lesquels on trouve près de 10 300 ha de prairies permanentes
- Les **céréales** couvrent près de 60% de la SAU avec une prédominance du **blé** (24,5%), du **maïs** (13,5%), du **colza** (7,7%) et de **l'orge** (4,7%)
- Les vergers couvrent 130 ha sur le territoire, soit moins de 1% de la SAU
- La culture de plantes à fibres (en rouge), qui correspondent majoritairement à la culture du lin.



Le territoire se caractérise par des exploitations de type polyculture-élevage (céréales, lait et viande)





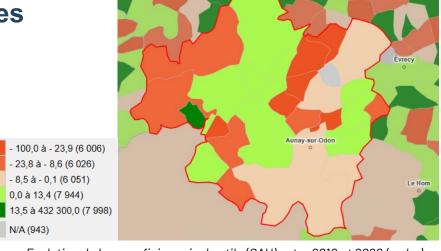
Agriculture

Des mutations agricoles qui se déclinent à l'échelle de PBI : une diminution de l'élevage bovin et des petites exploitations

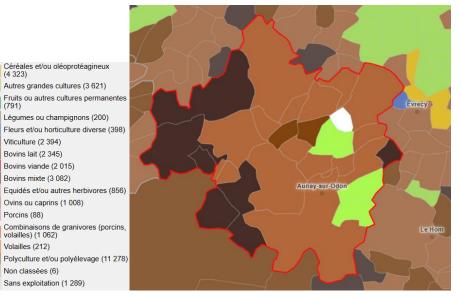
• PBI compte **428 exploitations** en 2020, soit une diminution de près d'un quart en 10 ans (554 exploitations en 2010)

- La SAU: 29 745 hectares recensés en 2020 pour 30 685 hectares en 2010
- Les communes de l'ouest du territoire, majoritairement spécialisées dans l'élevage bovin mixte, sont presque toutes concernées par la diminution de leur SAU
- Une hausse de la SAU moyenne de Pré-Bocage (passage de 55,4 ha en 2010 à 69,5 ha en 2020) et la baisse de la SAU des communes marquées par l'élevage bovin

	Année 2010	Année 2020	Taux de variation
Nombre d'exploitations	554	428	-23%
Surface Agricole Utile (ha)	30 685	29 745	-3%
SAU moyenne (ha)	55,4	69,5	+ 25%
Total Unité Gros Bovin	36 450	32 054	-12%
Equivalent Temps Plein (ETP)	1	568	1



Evolution de la superficie agricole utile (SAU) entre 2010 et 2020 (en ha) (source : Agreste, recensement agricole 2020)



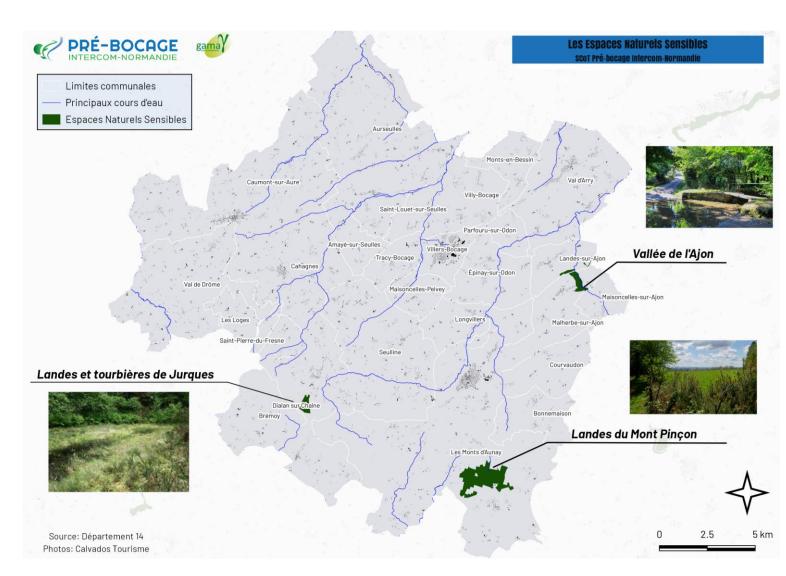
Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020 (source : Agreste, recensement agricole 2020)



Un patrimoine naturel et paysager riche et diversifié

Des inventaires et protections liés à l'environnement et aux paysage sur le territoire :

- 2 sites NATURA 2000 (bassin de la Druance et de la Souleuvre)
- **▶** 3 Espaces Naturels Sensibles
- ▶ 6 secteurs au patrimoine géologique remarquable
- ▶ 10 ZNIEFF de type I
- 5 ZNIEFF de type II
- **...**

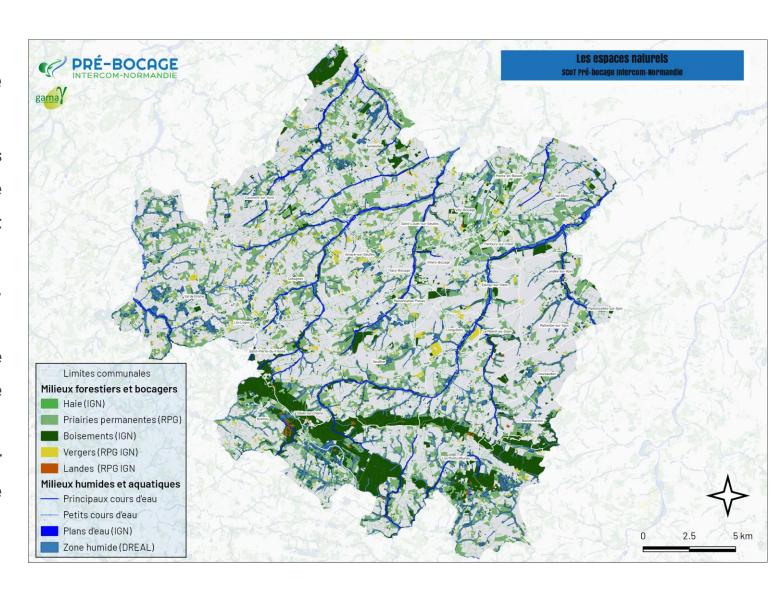




Le bocage

Un réseau bocager qui présente des fragilités :

- Une disparition de linéaires bocagers en lien avec la dynamique de disparition de l'élevage au profit de grandes cultures céréalières,
- ➤ 3 369 kml de haies en 2023 (IGN), environ 78 ml / hectare en moyenne,
- Des programmes en lien avec le bocage (replantation, lutte contre l'érosion, restauration de mares),
- Une gestion du bocage impulsée par une filière bois-énergie qui se structure.





Le bocage

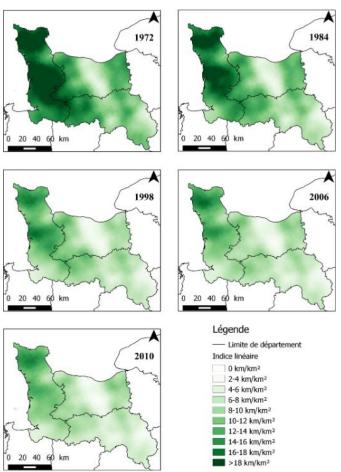
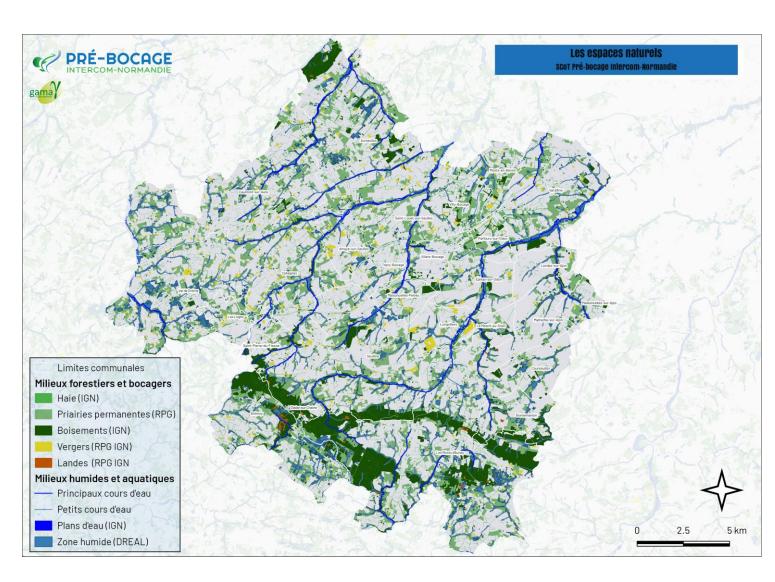


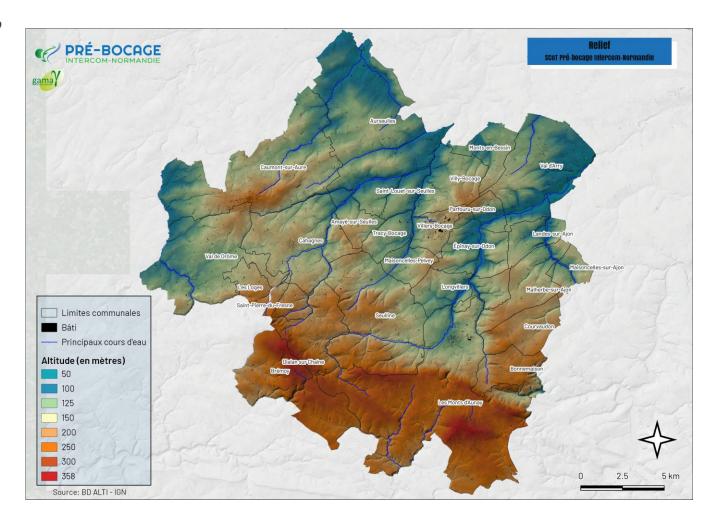
Fig.16 - Analyse statistique de densité de haies





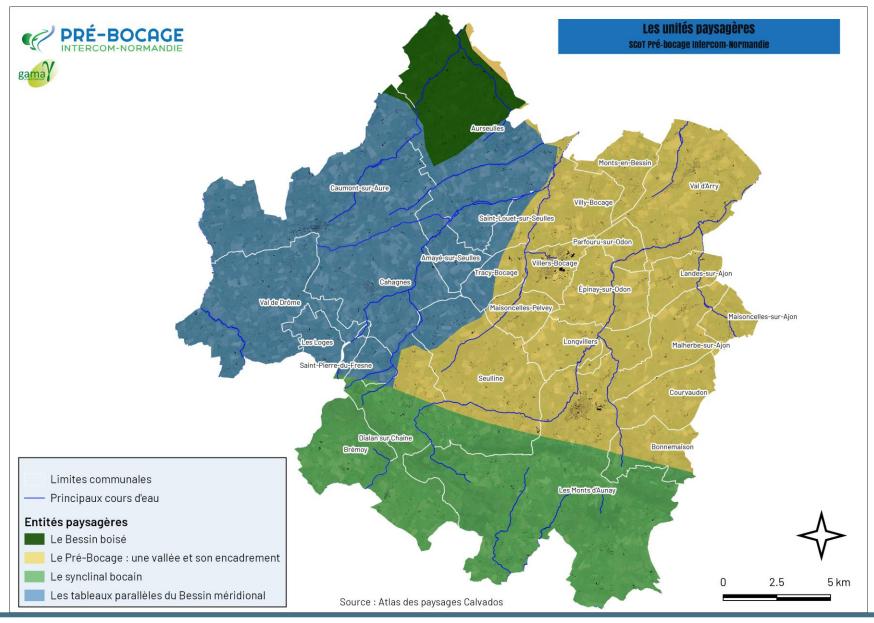
Un patrimoine naturel et paysager riche et diversifié

- ► 4 grandes entités paysagères (cf. diapo suivante)
- Pré-Bocage Intercom est riche :
 - D'un réseau bocager,
 - D'un réseau hydrographique dense,
 - D'un paysage vallonné qui offre de nombreux panoramas sur les versants agricoles,
 - Du point culminant du département (Mont Pinçon) avec des vues qui balayent le territoire jusqu'à Bayeux,
 - D'un patrimoine bâti traditionnel,
 - D'un patrimoine bâti à la reconstruction (centres-bourgs et églises).
- 1 Plan de Paysage réalisé en 2019





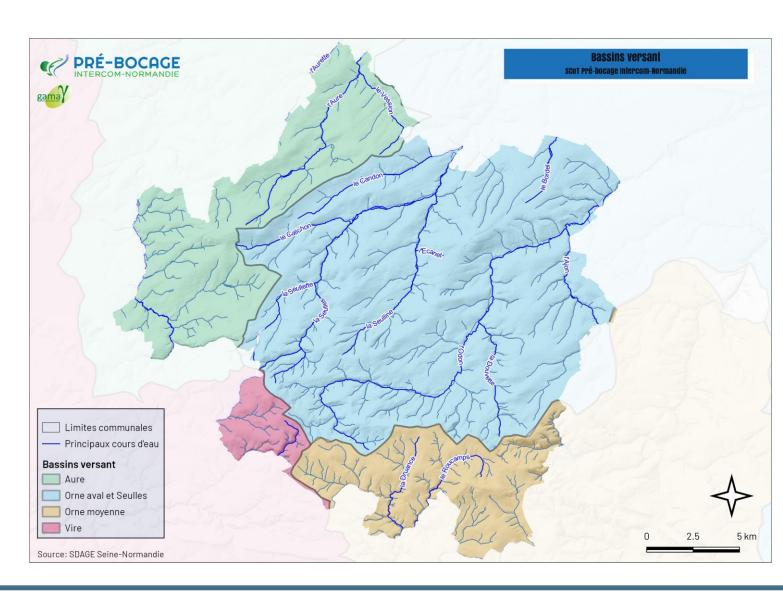
Un patrimoine naturel et paysager riche et diversifié





Le réseau hydrographique sur PBI : une localisation en tête de bassins versant

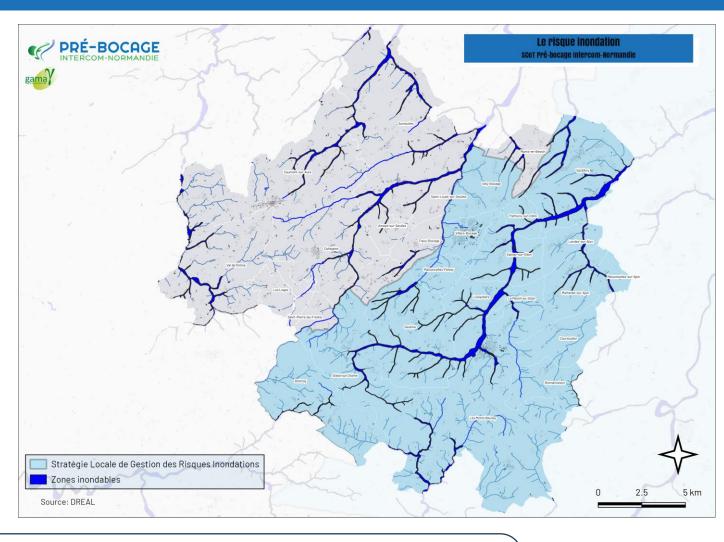
- Quatre bassins versant : la Vire, l'Aure, l'Orne aval et l'Orne moyenne,
- Des documents-cadre qui fixent des objectifs de préservation et amélioration des ressources en eau et des milieux aquatiques : les SAGE,
- + 460 kms linéaires de tronçon hydrographique,
- Des masses d'eau superficielles aux qualités diverses et soumises à diverses pollutions (Orne aval et Seulles / Aure → qualité moyenne à médiocre)





Des risques naturels à prendre en compte

- Des risques naturels connus sur le territoire :
 - Inondations (4% du territoire) et ruissellement, remontées de nappes souterraines,
 - Mouvements de terrain (cavités naturelles ou anthropiques)...
- Le changement climatique peut avoir des implications en local :
 - Des risques inondations plus marqués en hiver,
 - Un assèchement, en été, des cours d'eau plus marqué,
 - Des contraintes plus fortes sur l'adduction en eau potable en période estivale.



Des actions en cours : le contrat de territoire « Eau et Climat » 2021-2024

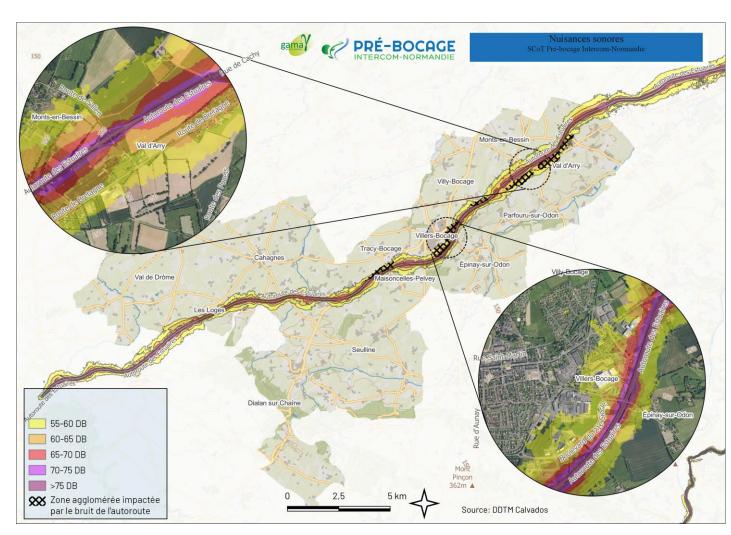
- Mise en place d'un contrat avec l'agence de l'eau pour financer des actions ciblés sur la qualité de l'eau et le risque inondation en lien avec le changement climatique
- Action de restauration du bocage pour limiter l'érosion et le ruissellement
- Action de sensibilisation sur le grand cycle de l'eau et la préservation du bocage



Synthèse du diagnostic environnement

Des risques technologiques et nuisances à prendre en compte

- ▶ 57 sites BASIAS, dont 20 sont encore en activité, 34 ont cessé leur activité, et 3 ont un statut inconnu. 80% de ces sites sont localisés dans l'une des trois communes suivantes : Villers Bocage (18), Les Monts d'Aunay (17), Caumont sur Aure (11).
- 1 carrière à Dialan-sur-Chaine
- Des ICPE répartis sur le territoire, 12% disposent d'un régime d'autorisation
- L'A84 : 1332 bâtiments sont impactés par des niveaux sonores dépassant les 55 dB. Parmi ces bâtiments, 526 sont à usage résidentiel, représentant ainsi 39,5% de l'ensemble.





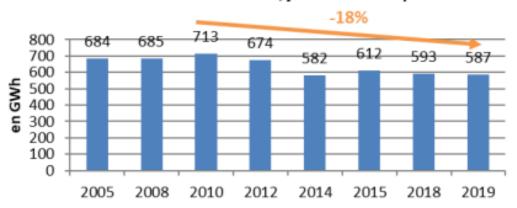
Les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre : une diminution à horizon 2050

1 PCAET approuvé en 2020

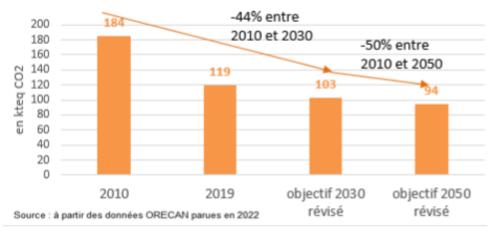
5 axes stratégiques:

- 1. Accompagner la réhabilitation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique
- 2. Faire du patrimoine public un exemple en matière de transition énergétique
- Lutter contre l'isolement en renforçant les services de proximité et en proposant de nouvelles formes et mobilités durables
- 4. Augmenter la production d'énergie renouvelable et diversifier le mix énergétique du territoire
- 5. Gagner en autonomie en valorisant les ressources locales (énergie, eau, agriculture et déchets)
- ► Une diminution de -18 % de la consommation énergétique entre 2010 et 2019, un objectif de 548 GWH à 2030 (en passe d'être rempli),
- ▶ Des émissions de GES qui ont considérablement diminué depuis 2010, un objectif de -50% à 2050

Evolution des consommations d'énergie sur la CC Pré-Bocage Intercom Source : ORECAN, jeu de données paru en 2022



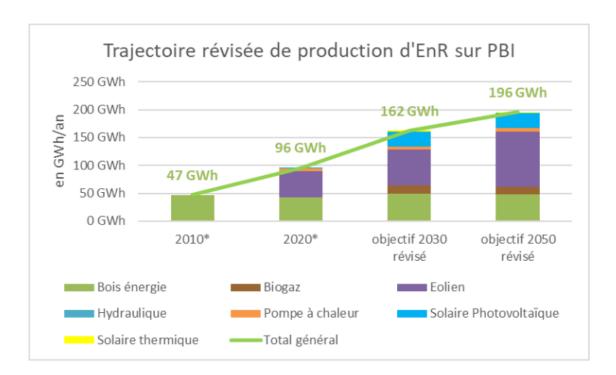
Trajectoire des émissions de GES révisée pour le territoire de PBI





La production d'énergies renouvelables

- ► Une évolution importante de la production EnR avec l'aménagement de deux parcs éoliens (Ondefontaine/ Le Mesnil Auzouf et de Courvaudon).
- ► Les objectifs à 2030 et 2050 tablent sur une augmentation des pompes à chaleur, du solaire photovoltaïque et de la filière de méthanisation sur le territoire.
- ► Plus globalement l'objectif à 2030 et 2050 est ambitieux avec une augmentation de 70% et 104% par rapport aux chiffres de 2020.



Production d'ENR en GWh	2010*	2020*	objectif 2030 révisé	objectif 2050 révisé
Bois collectif et industriel	0	2	50	48
Bois domestique	47	41	50	40
Biogaz	0	0	14	14
Eolien	0	46	64	99
Hydraulique	0	0	0	0
Pompe à chaleur	0	6	6	6
Solaire Photovoltaïque	0	1	27	27
Solaire thermique	0	0	2	2
Total général	47	96	162	196

^{*} Issues du jeu de données ORECAN paru en 2022



Avez-vous des questions?



